**Intitulé du projet**: Mise à l’échelle du projet REMECC-GKM

**Numéro du projet:**

**Partenaire de réalisation[[1]](#footnote-1):**

**Date de démarrage :** **Date d’achèvement:** **Date de réunion du CAP:**

|  |
| --- |
| **Description succincte** |
| Le Projet « Renforcement de la résilience des moyens d’existence des communautés agricoles face au changement climatique des préfectures de Gaoual, Koundara et Mali (REMECC – GKM) » a été mis en œuvre de 2014 à 2018. Il a atteint des résultats appréciés par les bénéficiaires, les autorités locales, préfectorales, régionales et nationales. Le projet comptait trois composantes, 12 produits et 39 activités programmées qui ont été pleinement exécutées.  Le projet REMECC-GKM concrétise le slogan du FEM – « penser globalement et agir localement ». En effet, conçu avec la participation de tous, le projet REMECC-GKM est bien aligné dans les priorités nationales et celles des partenaires techniques et financiers. Il a été conçu dans la phase de mise en œuvre du DSRP II et répond parfaitement aux préoccupations des politiques nationales en matière d’environnement de production agricole. Il demeure actuel avec le PNDES (en particulier le pilier IV) et les objectifs de développement durable. Il concourt à l’atteinte des ODD 2 (Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l’agriculture durable), ODD5 (Réaliser l’égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles), ODD6 (Garantir l’accès de tous à des services d’approvisionnement en eau et d’assainissement et assurer une gestion durable des services en eau), ODD12(Instaurer des modes de consommation et de production soutenables), ODD13 (Prendre d’urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions) et ODD15 (Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l’appauvrissement de la biodiversité).  En quelques années de mise en œuvre, le projet a atteint des résultats appréciables notamment dans sa composante 3 - Les options de subsistance communautaires sont rendues plus résilientes face au climat. La mise en œuvre de cette composante a connu des succès mais aussi des contraintes. Il a permis, entre autres :   1. La diminution de la pression sur le couvert végétal, l’atténuation des conflits entre agriculteurs et éleveurs, la protection durable de l’environnement, l’allégement des tâches ménagères, l’amélioration des revenus de 1997 exploitants dont 1086 femmes, une dizaine de handicapés. Cependant la couverture de ces actions est très faible et varie d’une préfecture à une autre (réf. Tableau 1). Moins de la moitié de la population est concernée dans les trois préfectures, deux régions sur 8, 3 Préfectures sur 33, 16 communes sur 305. Sur un total de 614 770 personnes que compte les 3 Préfectures seules 305 763 (populations totale des 16 CR couvertes) sont plus ou moins intéressées. Les actions du REMECC GKM n’ont couvert que 710 ha dont plus de 60% les villages de la Préfecture de Mali. Sur les 204 exploitations agroforestières seules 80 ont bénéficié d’un point d’eau. Près de 60 000 plants ont été mis à terre dans les différentes localités, cependant, le manque d’eau, les termites et d’autres facteurs de dégradation ont fait que le taux de réussite avoisine à peine 60%.   .   1. La valorisation de 204 exploitations agroforestières (62 tapades ou jardins de case,142 champs externes), couvrant 710,23 ha, clôturées par 136,09 km de grillage par :La fourniture de semences améliorées, de noyaux d’élevage (pondeuses et caprins), la plantation de 56269 arbres forestiers et fruitiers, la fabrication et l’installation de 135 ruches kényanes, la construction de 169 compostières, la réalisation de 80 points d’eau et la fourniture d’équipements de transformation (décortiqueuses de riz, de fonio et d’arachide, moulins de maïs, fabrique d’aliments de volaille, …) pour alléger les tâches ménagères et améliorer la chaine de valeur des produits.   Au regard des connaissances accumulées et des bonnes pratiques identifiées, codifiées et partagées avec les différentes parties prenantes à travers les régions de Boké, Labé et Mamou, cette idée de mise à l’échelle a germé et a été soutenue par toutes les instances du projet, les communautés, les autorités administratives, les services techniques du développement rural, les revues indépendantes (mi-parcours et finale), le rapport de capitalisation, etc.  Par ailleurs, le projet a connu un important retard dans sa mise en œuvre suite à la maladie à virus Ebola enregistrée dans le pays. Cette situation qui a empêché de débuter les actions de plantations plus tôt n’ont pas permis de suivre l’évolution des plants jusqu’à la production.  Face à tous ces problèmes et aussi à l’engouement que les actions ont suscité et les résultats non négligeables enregistrés que cette nouvelle initiative a été initiée. |

Effet contribuant (PNUAD/DPP, DPR ou DPM) :

Les groupes les plus vulnérables de la partie Nord-Ouest et la Zone côtière de la Guinée possèdent de meilleures capacités de résilience et d’adaptation au changement climatique

Produit(s) indicatif(s) avec marqueur genre2:2

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Total des ressources nécessaires :** |  | |
| **Total des ressources allouées :** |  | |
| **TRAC du PNUD :** |  |
| **Donateur :** |  |
| **Gouvernement :** |  |
| **Apports en nature :** |  |
| **À financer :** |  | |

Approuvé par (signatures)[[2]](#footnote-2) :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Gouvernement | PNUD | Partenaire de réalisation |
| Nom en capitales : | Nom en capitales : | Nom en capitales : |
| Date : | Date : | Date : |

# Problématique de développement (1/4 de page à 2 pages)

Le changement climatique a des impacts sur l'ensemble des activités socioéconomiques de la Guinée. Il engendre : la perte de revenus, la diminution de la qualité de vie, le déplacement de populations et la diminution de la production agricole. Selon les études (CNI-2001 et SCN-2018) le développement à long terme du pays sera affecté de manière significative par : (i) des changements dans le régime des précipitations, (ii) des sécheresses, (iii) des inondations, (iv) des tempêtes violentes, (v) des températures extrêmes et un ensoleillement accru, (vi) l'érosion côtière.

Bien que leur importance pour l'économie et les moyens d'existence des communautés soit indéniable, l'agriculture et l'élevage demeurent des activités de subsistance en Guinée en général et dans la partie nord du pays en particulier (limitrophes des pays sahéliens et fortement exposés à divers risques climatiques), dépendant entièrement du potentiel en matière de ressources naturelles et caractérisées par des pratiques obsolètes et peu respectueuses de l'environnement. La production agricole et l'élevage sont actuellement confrontés à plusieurs contraintes limitant leur productivité et les rendant très vulnérables aux chocs externes, et aux changements à long terme, tels que les changements induits par le climat. Malgré les actions réalisées par le projet REMECC-GKM, la situation reste encore précaire, la vulnérabilité a augmenté, les risques climatiques de plus en plus importants, la population plus élevée, ….

Dans le prolongement du projet REMECC GKM, l’hypothèse normative est que le changement climatique soit intégré dans les plans et budgets de développement local ; que les informations agrométéorologiques soient disponibles pour les activités dépendant du climat telles que l'agriculture et l'élevage, et que les agriculteurs mettent en œuvre des mesures d’adaptation appropriées au secteur agricole. Les obstacles pour parvenir à cette situation souhaitée comprennent notamment : ( i) le sous-investissement dans les systèmes permettant de générer, codifier, stocker et diffuser l'information, et notamment en ce qui concerne le temps, la météorologie et les changements climatiques, ce qui se traduit par une absence totale de conseils météorologiques destinés aux communautés locales, (ii) un cadre politique local qui n'est pas encore à même de gérer les risques liés au changement climatique, et qui ne favorise pas la formulation d’une réponse intégrée en matière d'adaptation au changement climatique ; (iii) des capacités insuffisantes à mettre en œuvre des mesures nouvelles (y compris des mesures d'adaptation) et à utiliser les nouvelles technologies ; et ( iv) les faibles capacités techniques et financières de la plupart des ménages ruraux, affectant la capacité d'adaptation des communautés.

La recherche de résultats spécifiques devrait permettre de contribuer à surmonter ces obstacles et à réduire le niveau de vulnérabilités au changement climatique, et en particulier : (a) le renforcement des autorités locales et les organes décentralisés dans l’intégration des questions liées au changement climatique dans les plans d'action régionaux à travers des plans de développement local, les plans d’investissement annuels et pluriannuels et les budgets communautaires annuels ; (b) la production d'informations agrométéorologiques et la diffusion auprès des acteurs les plus concernés des préfectures de GKM concernant l’agroforesterie résiliente au climat, et (c) l'amélioration de la résilience au climat des moyens d’existence des communautés par le biais de la promotion de l'agroforesterie.

Les femmes constituant près de 52% de la population portent le fardeau exacerbé par les aléas climatiques : l’eau indispensable à la vie et à l’amélioration des conditions de vie devient de plus en plus rare – obligeant femmes et enfants à faire des distances de plus en plus importantes pour trouver les besoins quotidiens. Les récoltes sont affectées, le cheptel, particulièrement les gros ruminants, jadis florissant subit de plein fouet la sécheresse et ses conséquences sur leur rendement et leur rentabilité (il y a de plus en plus moins de lait et ses produits dérivés). Les feux de brousse, malgré la forte prise de conscience des populations, restent un facteur important de dégradation du couvert végétal. Le manque d’alternatives réduit les populations à se résigner à cette situation de précarité et de danger permanent face aux aléas climatiques. Un des problèmes les importants auxquels les communautés font face reste aussi la faiblesse des réponses de l’Etat et du secteur privé pour adresser les problèmes posés par le changement climatique, la faiblesse des investissements dans le domaine rural et le manque/faiblesse du cadre institutionnel et juridique pour gérer durablement l’environnement et faire face au changement climatique.

# Stratégie (1/2 PAGE à 3 pages)

Le Pilier 4 du PNDES vise à « promouvoir une gestion durable du capital naturel ». Ses objectifs stratégiques sont la gestion rationnelle des ressources naturelles, la protection du cadre de vie et le renforcement de la résilience face aux catastrophes et l’adaptation face aux changements climatiques.

Sans le projet REMECC-GKM 2, les populations continueront à subir de plein fouet les aléas climatiques (sécheresses récurrentes avec ses corolaires de pertes de production et de productivité, de pénurie d’eau y compris pour les besoins élémentaires de boisson, de perte de cheptel manquent à la fois de fourrage et d’eau, …). Les moyens de subsistance encore tributaires des ressources naturelles en souffriront. L’environnement continuera à se dégrader.

Sans ce projet, les objectifs des politiques et programmes, des ODD, … ne seront pas atteints au niveau de plus de 60% des Communes non couvertes par le projet REMECC-GKM

Sans ce projet, les acquis du REMECC GKM 1 risquent de ne pas être renforcés et capitalisés dans la durée car les aléas climatiques se seront exacerbés et les ripostes faibles par rapport à l’ampleur.

Le projet REMECC-GKM2 consolidera les acquis, tirera les leçons des erreurs passées et valorisera les bonnes pratiques éprouvées. Les moyens d’existence des populations des zones cibles seront plus résilients aux chocs climatiques par l’introduction de nouvelles variétés/espèces, l’utilisation d’itinéraires techniques déjà validés dans le passé, …, les revenus des producteurs seront plus consistants et plus durables, l’environnement sera mieux préservé et géré par l’abandon de techniques non respectueuses de l’environnement; l’autonomisation des femmes sera plus une réalité qu’une chimère par l’accroissement de leurs revenus; la prise en compte des aspects genre sera effective par l’implication des couches vulnérables de la conception à la mise en œuvre du projet.

Pour y arriver le PNUD (à travers le programme environnement et gestion durable du capital naturel –PEGED-CN et ses partenaires techniques et financiers) s’appuiera sur des expériences éprouvées des équipes de terrain acquises dans la mise en œuvre des initiatives passées et similaires dans la zone, la sous-région et ailleurs. Les expériences des services déconcentrés seront exploitées et les applications de terrain effectuées par les paysans en matière de gestion de leurs moyens d’existence (activités agricoles, d’élevage, piscicoles, forestières, …).

Par ailleurs, le projet REMECC-GKM s’est intéressé à 16 CR (57,1% pour les 2 régions et 5,2% sur le plan national) dans lesquelles moins de la moitié des districts a été atteinte. Cependant, les deux régions couvertes totalisent 28 CR. Dans la nouvelle initiative, il est prévu de cibler 50 Communes y compris les communes urbaines. Les deux régions de Mamou et de Labé comptent 89 communes (53 dans Labé et 36 dans Mamou). Même avec cette initiative le projet ne couvrira que 56,2% des communes des deux régions et 16,3% sur le plan national. Il est attendu que d’autres initiatives similaires couvrent d’autres zones à écologie fragile. Les réussites du REMECC GKM peuvent ainsi constituer une tâche d’huile qui pourrait s’épandre dans tout le pays. C’est en cela que la recommandation du Comité de Pilotage en vue d’en faire un programme national s’avère très pertinent au regard des impacts sur les moyens d’existence des communautés.

# Résultats et partenariats (1 page ½ À 5 pages)

**Résultats escomptés**

Le résultat attendu de ce projet est que les moyens d’existence des populations de la zone nord de la Guinée soient plus résilients aux aléas climatiques. Pour y arriver le projet reposera sur les composantes suivantes qui seront développées dans les phases ultérieures de développement du projet :

Composante 1 : 500 exploitations individuelles/communautaires sont soutenues (sécurisation des espaces, organisation paysanne, disposition des fermes, acquisition de semences et espèces d’arbres résilientes, gestion des plantations) pour appliquer les techniques d’agroforesterie résiliente au changement climatique dans toutes Communes rurales des préfectures de la Région administrative de Labé (Labé, Tougué, Koubia, Lélouma et Mali) et de Mamou (Mamou, Dalaba et Pita).

Composante 2 : pour intégrer les préoccupations liées au changement climatique (adaptation et atténuation) dans 50 PDL/BCA de la zone couverte et la mise en œuvre des activités retenues.

Composante 3 : 3000 partenaires (paysans, élus, autorités administratives, services techniques, …) sont renforcés et les enseignements tirés de la mise en œuvre des mesures d’adaptation/atténuation et des activités génératrices de revenus résilientes au changement climatique sont codifiés et disséminés.

L'initiative proposée facilitera l’intégration de la question du changement climatique dans les plans de développement. Le projet reconnaît considère la communauté comme point de départ et facteur clé du changement. Cela contribuera à informer et mettre en œuvre des mesures d'adaptation/atténuation locales pragmatiques à travers (i) le renforcement des capacités et l'assistance au développement pour la résilience au changement climatique et à l'aménagement du territoire et (ii) les actions de terrain pour une résilience au changement climatique et un développement agroforestier durable.

Pour faire aux contraintes identifiées, il faut procéder au renforcement des capacités par la sensibilisation, la formation sur le changement climatique, leurs conséquences et les options d'adaptation possibles, et à l’assistance de proximité pour propulser la résilience au changement climatique au niveau des CR/U. Le projet cherche également à promouvoir les pratiques et les technologies agro-sylvo-pastorales de résilience au changement climatique (par exemple la gestion de l'eau et l'amélioration de la fertilité du sol, la gestion des pâturages et des parcours), et les activités génératrices de revenus pour la résilience dans les zones ciblées. Ces mesures seront mises en œuvre grâce à une collaboration étroite avec les autorités locales et les partenaires techniques tels que les organisations locales de la société civile, les organisations des agriculteurs et les institutions de recherche telles que l'IRAG, qui permettront de tester une gamme de modèles agroforestiers (les espèces d'arbres, la densité des arbres, associations arbres/cultures, les variétés végétales, la protection du sol et les techniques de fertilisation, la micro-fertilisation, l'irrigation, la lutte contre les feux de brousse, etc.) et de diffuser les résultats de recherche dans la région. Ces partenaires techniques seront des vecteurs essentiels pour tester et valider les options d'adaptation pilotes et communiquer largement les meilleures pratiques.

Le projet appuiera également des solutions de résilience au changement climatique pour l'approvisionnement en intrants et la commercialisation des produits agroforestiers, par exemple : par l’appui technique à la mise en place de pépinières locales pour la production et la commercialisation des intrants tels que les semis d’espèces d’arbres spécifiquement adaptées ; l’appui financier et logistique aux unités indépendantes de transformation alimentaire à petite échelle des sources d'énergie peu fiables. Les activités génératrices de revenus seront techniquement prises en charge par les partenaires du projet, et le projet aidera les bénéficiaires à accéder au micro-financement proposé par les institutions financières locales. À cet égard, des liens avec le programme d’appui à la microfinance du PNUD en cours seront créés afin de faciliter aux populations rurales de GKM l'accès à des financements adaptés à leurs besoins. Des groupes de femmes, qui sont considérées comme très vulnérables aux conséquences du changement et de l’instabilité climatiques, seront les principales bénéficiaires des activités du projet.

Les leçons apprises et les meilleures pratiques de la mise en œuvre des activités pilotes d'adaptation et des activités génératrices de revenus pour la résilience seront codifiées et diffusées pour un reproduction potentielle (avec les ajustements appropriés) dans d'autres domaines.

L’élaboration du suivi de ce projet PANA a été fondée sur un processus participatif complet et vaste impliquant toutes les parties prenantes, y compris les collectivités locales, une approche pluridisciplinaire (participation des professionnels de différents secteurs) et une approche complémentaire, en s'appuyant sur ​​des plans et des programmes existants, y compris les plans d'action nationaux et les politiques sectorielles nationales.

**Ressources nécessaires pour obtenir les résultats escomptés**

* Pour sa mise en œuvre, le projet nécessitera un fonds conséquent pour éviter des saupoudrages et des actions inachevées. Les leçons apprises de la mise en œuvre de la phase 1 du REMECC-GKM sont édifiantes quant à l’impact de la faiblesse des financements pour l’atteinte des résultats escomptés. Si l’argent à lui seul ne résout pas le problème de la durabilité d’un projet, son insuffisance constitue un facteur de blocage certain qu’il faudra résoudre à temps. Cependant la compétence des ressources humaines engagées dans toute la mise en œuvre du projet constitue la pierre angulaire de la réussite. Tous les partenaires devraient être associés à toutes les prises de décisions. L’avis de chacun compte pour s’assurer de la viabilité des actions à entreprendre.

**Partenariats**

* Un cadre de concertation adéquat sera mis en place et sera animé par les acteurs eux-mêmes. Sur la base de leurs expériences personnelles, les associations, les OCB et les ONG, les services techniques, les autorités locales/nationales, les PTF, …, , en fonction de leurs capacités intrinsèques et de leurs intérêts, apporteront l’appui nécessaire à la mise en œuvre du projet. à la phase de développement de projet des détails seront forunis sur les rôles et responsabilités de chaque partenaire.

**Risques et hypothèses**

* Les hypothèses qui sous-tendent la conception du projet sont: (i) une coopération efficace sera assurée entre les communes rurales, les services de l’administration compétentes et le projet pour une intégration réussie de l’adaptation/l’atténuation dans les plans de développement ; (ii) une masse critique suffisante de paysans volontaires disponibles pour abriter les parcelles agroforestières sur leurs terres ; (iii) les capacités d'adaptation suffisantes seront mises en place durant le projet pour assurer la pérennisation des acquis et assurer la sortie réussie du projet ; (iv) un environnement favorable est mis en place et soutient l’approche intégrée ; (v) la mise à échelle et la réplication des mesures d'adaptation efficaces auront lieu sur les sites de démonstration à travers une intégration bien conçue de l'apprentissage de l'adaptation dans la formulation et les critiques de la politique en cours.
* Les risques majeurs seront identifiés au fur et à mesure du développement du projet. on pourrait quand même évoquer les risques potentiels ci-après : (i) la faible capacité des autorités locales et du personnel des services déconcentrés pour appuyer la mise en œuvre du projet ; (ii) la faible volonté politique des CR ciblées et des autorités préfectorales à accompagner la mise en œuvre du projet ; (iii) les faibles revenus des paysans des zones ciblées et l’absence de crédit pourraient constituer un obstacle pour les organisations de petits agriculteurs ainsi que les organisations paysannes à adopter et développer des systèmes de production résistantes au changement climatique ; (iv) les événements climatiques inhabituels et les catastrophes au cours de l'exécution du projet ; etc.

**Implication des parties prenantes**

* Les paysans dont les moyens d’existence sont tributaires des aléas climatiques. Une bonne information des enjeux et des solutions réussies dans des zones attenantes pourrait être le leitmotiv pour leur adhésion. Les actions à mener ne portent pas atteinte à la sécurité environnementale et sociale. Cependant au cours du développement du projet, un PGES pertinent sera élaboré et adopté par toutes les parties prenantes.
* Le projet appuiera la mise en place et l’opérationnalisation d’au moins 500 exploitations agroforestières en faveur des paysans des 50 Communes rurales visées. Ces exploitations, à l’image du REMECC 1 seront gérées par plusieurs personnes avec parité hommes femmes.
* Les élus locaux et les services déconcentrés bénéficieront de renforcement de capacités pour permettre une prise en compte effective de l’adaptation/l’atténuation dans la planification du développement local.
* Les OSB, OSC dont les ONG locales seront utilisées conformément à leurs compétences pour appuyer la mise en œuvre des activités de terrain au profit des paysans.

**Coopération Sud-Sud et triangulaire**

* Une des approches envisagées dans la mise en œuvre de ce projet est le partage des connaissances et des bonnes pratiques d’une commune à l’autre, d’une préfecture à l’autre et de la Guinée avec les pays voisins notamment le Sénégal et le Mali qui ont mis en œuvre des projets similaires.

**Connaissance**

* L’expérience acquise dans la mise en œuvre du REMECC GKM sera utilisée et renforcée pour codifier, conserver sur support adéquats et partager à temps à travers les créneaux existants, toutes les bonnes pratiques acquises tout au long de la mise en œuvre du projet. L’une des remarques faites à l’approche de mise en œuvre du REMECC est la faiblesse de la communication. Des mesures seront prises pour apporter les éléments manquants, en adoptant une stratégie de suivi-évaluation-communication adéquate.

**Durabilité et amplification**

* Les expériences accumulées dans la mise en œuvre du REMECC-GKM seront capitalisées et valorisées dans cette nouvelle initiative. L’implication à temps des structures à la base et des communautés sera utilisée par le projet. Son acceptation au niveau central constituera une préoccupation dès au début grâce au plaidoyer que le PNUD effectuera et au leadership du PEGED-CN. Ceci tient du fait que les préoccupations liées au climat sont bien prises en compte dans les politiques (PNE), stratégies (SNDD, SNCC, SNDT) et plans (PNDES, PANA, PNA) nationaux.
* La viabilité du projet sur le long terme et la pérennisation dépendra grandement de l’« appropriation » et de l’« institutionnalisation » du renforcement de capacité. C’est pour cal que toutes les activités de renforcement des capacités prévues dans le projet seront conçues pour avoir un impact durable, à la fois aux niveaux local et national.
* En plus des partenariats institutionnels cohérents avec d'autres partenaires de développement internationaux, ce projet vise à fournir un effet de levier sur d'autres sources de financement pour une adaptation en Guinée.
* Enfin, le projet travaillera au partage des expériences acquises à travers la mise en œuvre d’actions similaires dans la sous-région et au-delà en se servant de tous les créneaux existants.

# Gestion du projet (1/2 page à 2 pages)

**Coût efficacité et productivité**

* Les fonds alloués au projet seront utilisés pour réaliser les activités prescrites (à définir en détails dans la phase préparatoire du document de projet) pour atteindre les objectifs visés. La phase 1 du projet REMECC GKM a été une belle réussite pour l’utilisation rationnelle des fonds alloués. Lors du développement de projet, un accent particulier sera mis sur la façon dont les fonds seront utilisés au niveau de chaque composante et pour chaque produit identifié.

**Gestion du projet**

* Le projet sera exécuté dans les régions de Mamou et de Labé. Il s’intéressera à une cinquantaine de communes rurales qui seront sélectionnées en fonction de leur état de vulnérabilité ace aux aléas climatiques. L’UGP du projet sera installé à Labé avec des antennes dans les huit Préfectures couvertes. Le projet nouera une coopération soutenue avec les initiatives en cours notamment le projet de Gestion intégrée du bassin du Bafing Falémé, du projet sur le Konkouré, le projet SARITEM et les expériences des projets AbE et Biogaz. Le projet sera exécuté sous la modalité NEX/NIM. Il suivra les procédures en la matière y compris en matière d’audit. Il sera audité annuellement conformément aux exigences en la matière.

# Cadre de résultats[[3]](#footnote-3)

| Ce projet concourt à l’atteinte des Objectifs de Développement Durable suivants :  **ODD 2** - Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l’agriculture durable,  **ODD 5** - Réaliser l’égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles,  **ODD 6** - Garantir l’accès de tous à des services d’approvisionnement en eau et d’assainissement et assurer une gestion durable des services en eau),  **ODD12** - Instaurer des modes de consommation et de production soutenables,  **ODD13** - Prendre d’urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions),  **ODD15** - Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l’appauvrissement de la biodiversité) |
| --- |
| **Effet visé tel qu’il est énoncé dans le PNUAD/Cadre de ressources et de résultats du Programme Pays [ou mondial/régional]**  D’ici 2022, les institutions nationales, la société civile et le secteur privé mettent en œuvre des politiques qui améliorent la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la gestion durable de l’environnement et la résilience des populations au changement climatique et aux risques des catastrophes ;  Produit 2.2 : Les outils de planification, de gestion durable de l’environnement et des Ressources Naturelles, des catastrophes et du cadre de vie sont révisés/élaborés et utilisés pour prendre en compte les aspects du changement climatique |

| RÉALISATION 2 ÉNONCÉE DANS LE CONCERNANT LE PNUD : D’ici à 2022, les institutions nationales, la société civile et le secteur privé auront mis en œuvre les politiques visant à améliorer la sécurité alimentaire, la gestion durable de l’environnement, la résilience des populations au changement climatique et la gestion des risques liés aux catastrophes |
| --- |
| **Le projet concourra à atteindre les résultats suivants du Programme Pays du PNUD :**  Résultat 2.4: Les ménages des villes et villages ciblés ont un meilleur accès aux technologies de substitution, aux énergies renouvelables et à un environnement propice à un mode de vie sain.  Résultat 2.5: Les groupes les plus vulnérables possèdent de meilleures capacités de résilience et d’adaptation au changement climatique |
| **Produit(s) applicable(s) du Plan stratégique du PNUD :**   * **Résultat 2.4 : Les ménages des villes et villages ciblés ont un meilleur accès aux technologies de substitution, aux énergies renouvelables et à un environnement propice à un mode de vie sain.** * Indicateur 2.4.1 : Nombre de ménages bénéficiant de technologies de substitution et d’énergies renouvelables * Données de base : 10126 ; Cible : 15126 ; Source des données ; rapports sectoriels du MEEF/rapports sectoriels * Indicateur 2.4.2 : Nombre de nouveaux mécanismes de partenariats ayant un financement pour des solutions de gestion durable des ressources naturelles, des services écosystémiques, des produits chimiques et des déchets aux niveaux national et sous-national : Données de base : 1 Cible : 2; Source des données; rapports sectoriels du MEEF/rapports sectoriels * Indicateur 2.4.3 : Pourcentage de ménages dirigés par une femme bénéficiant d’un accès amélioré à l’énergie * Données de base : 27 % Cible : 30 %; Source des données; rapports sectoriels du MEEF/rapports sectoriels; * **Résultat 2.5 : Les groupes les plus vulnérables possèdent de meilleures capacités de résilience et d’adaptation au changement climatique** * Indicateur 2.5.1 : Nombre de communes ayant intégré les pratiques de résilience et d’adaptation à leur plan de développement local * Données de base : 74; Cible; 100; Source des données; rapports sectoriels du MEEF/rapports sectoriels; * Indicateur 2.5.2 : Nombre de femmes et de jeunes capables d’adapter leur environnement économique et de vie au changement climatique * 2.5.2a Données de base femmes ; 1 735 ; Cible ; 5 000 * 2.5.2b Données de base jeunes ; 0; Cible; Source des données; rapports sectoriels du MEEF/rapports sectoriels; * Indicateur 2.5.3 : Zones d’écosystèmes de forêts reboisées ou protégées par le PNUD * Données de base; 916; Cible; 2 916 ha; Source des données; rapports sectoriels du MEEF/rapports sectoriels; * Indicateur 2.5.4 : Nombre de systèmes d’informations en matière de climat mis en place et opérationnels * Données de base; 0; Cible; 1; Source des données; rapports sectoriels du MEEF/rapports sectoriels**;** |

| Intitulé et numéro Atlas du projet : | | | | | | | | | | | |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| PRODUITS ESCOMPTÉS | INDICATEURS DE PRODUIT[[4]](#footnote-4) | SOURCE DES DONNÉES | SITUATION DE RÉFÉRENCE | | CIBLES (par fréquence de recueil des données) | | | | | | MÉTHODES DE RECUEIL DES DONNÉES ET RISQUES Y RELATIFS |
| Valeur | Année | An 1 | An 2 | An 3 | An 4 | An 5 | FIN |
| Produit 1  Indiquer chaque produit prévu devant concourir à l’obtention de l’effet. | 1.1 Énoncer chaque indicateur de produit. |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 1.2 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 1.3 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 1.4 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Produit 2 | 2.1 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 2.2 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

1. Note : Le terme « *Partenaire de réalisation* » peut être compris également comme « *Partenaire de mise en œuvre* » ou « *Partenaire d’exécution* ». [↑](#footnote-ref-1)
2. Note : Modifiez le bloc des signatures selon qu’il y a lieu

   2 Le marqueur genre mesure l’investissement du projet dans l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes. Choisir un marqueur par produit : G3 (l’égalité des sexes est un objectif principal); G2 (l’égalité des sexes est un objectif important); G1 (contribution limitée à l’égalité des sexes); G0 (pas de contribution à l’égalité des sexes) [↑](#footnote-ref-2)
3. Le PNUD publie des informations sur ses projets (indicateurs, situations de référence, cibles et résultats) pour respecter les normes de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA). On veillera à employer des indicateurs SMART (spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et limités dans le temps), à fournir des situations de référence précises et des cibles reposant sur des données fiables et sur des preuves crédibles. On évitera aussi les acronymes de manière à ce que le public externe comprenne clairement les résultats du projet. [↑](#footnote-ref-3)
4. Il est recommandé que les projets utilisent les indicateurs de produits issus du Cadre intégré de résultats et d’allocation des ressources (IRRF) du Plan stratégique du PNUD, selon qu’ils sont pertinents, en sus des indicateurs de résultats spécifiques du projet. Il conviendra éventuellement de ventiler les indicateurs par sexe ou selon les autres groupes cibles. [↑](#footnote-ref-4)